

CONDITIONS DE L'ACTION/RÈGLEMENT

App campaign

MEDIAMARKT

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 L'action « App Campaign » [ci-après dénommée " l'Action ") débute le 15 août 2026 à 00:00 et se termine le 16 août 2026 à 23h59.

1.2 L'organisateur de cette Action est

MMS Online Belgium N.V., établie et enregistrée à Boechoutlaan 105, bus 00.02
1853 Grimbergen, Belgique, inscrite à la Chambre de Commerce sous le numéro
0846.855.431.

(ci-après dénommé " MediaMarkt " ou " Organisateur ")

1.3 Les présentes conditions de l'Action " App Campaign " (ci-après dénommées les " Conditions de l'Action ") définissent les conditions et règles applicables aux participants à l'Action organisée par MediaMarkt via l'application MediaMarkt .

Les conditions de l'Action restent valables pendant toute la durée de l'Action.

1.4 Les conditions de l'Action sont disponibles sur mediamarkt.be

1.5 En participant à l'Action, le participant reconnaît se soumettre aux Conditions de l'Action. MediaMarkt et les participants sont liés par les présentes Conditions de l'Action.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1 La participation à l'Action est liée à l'achat d'au moins 2 articles via l'application MediaMarkt. Cette action est valable uniquement dans notre application. Les produits Apple et les consoles de jeux sont exclus de la remise.

2.2 L'Action aura lieu exclusivement en Belgique. La participation à l'Action est ouverte à toute personne physique disposant de la capacité juridique et d'une adresse belge (ci-après le "Participant"). Cette Action ne s'applique pas aux commerçants, aux entrepreneurs et aux autres personnes agissant dans le cadre d'une activité commerciale ou professionnelle.

Les participants de moins de 18 ans (mineurs) ne peuvent participer à l'Action que s'ils sont légalement représentés. Si un mineur participe à l'Action, MediaMarkt supposera qu'il a l'autorisation de ses parents/de son tuteur.

2.3 Chaque participant peut bénéficier de cette offre pour un maximum de deux produits identiques.

2.4 La participation n'est valable que si tous les champs obligatoires ont été entièrement, correctement et fidèlement complétés.

2.5 Le Participant déclare et garantit qu'il n'agit pas de manière illégale et/ou en violation de la loi et que MediaMarkt peut utiliser les données transmises le cadre de cette Action. En particulier, le Participant déclare et garantit qu'il n'enfreint pas les droits (de propriété intellectuelle) de tiers et que sa participation n'est pas ou ne peut pas être offensante, trompeuse ou autrement contraire aux bonnes moeurs ou à la décence.

2.6 Un ou plusieurs Participants qui manipulent ou augmentent frauduleusement leurs chances de gagner par quelque moyen que ce soit, ensemble ou séparément, peuvent être exclus de la participation. L'Organisateur se réserve également le droit d'exclure un Participant de la participation à l'Action s'il enfreint les termes des présentes Conditions/du présent Règlement de l'Action ou toute loi applicable. L'Organisateur ne peut en être tenu pour responsable.

3. DÉROULEMENT DE L'ACTION

3.1 Du 15 août 2026 à 00:00 au 16 août 2026 à 23h59, toute personne qui le souhaite peut participer à l'Action.

3.2 Afin de prendre part à l'Action, les Participants doivent agir comme suit :

- se connecter à l'application MediaMarkt
- Acheter au moins 2 articles
- Cette offre est valable uniquement dans notre application.
- Les produits Apple et les consoles de jeux sont exclus de la remise. Les articles vendus par nos partenaires sont également exclus.

4. PRIX

4.1 En cas de respect des Conditions de l'Action, tout Participant aura droit à une réduction de 10% sur l'ensemble de ses achats, à l'exclusion des produits de la marque Apple et des produits du console hardware qui ne sont pas visés par l'Action.

4.2 L'Organisateur peut annuler ou modifier un produit de l'Action à tout moment pour des raisons de production ou de contenu, ou pour des raisons de sécurité ou d'autres raisons indépendantes de sa volonté (force majeure).

4.3 Le droit à la réduction est strictement personnel, non transférable et non échangeable contre des espèces et/ou d'autres biens ou services et uniquement valable durant la période de déroulement de l'Action.

4.4 Les prix gagnés à tort peuvent être réclamés par l'Organisateur.

5. MODIFICATIONS DE L'ACTION

MediaMarkt se réserve le droit de modifier, de suspendre ou de résilier les Conditions de l'Action et/ou l'Action de manière unilatérale et provisoire. La notification en sera faite à [mediamarkt.be](https://www.mediamarkt.be). Il ne sera pas tenu responsable et aucune compensation ne pourra être réclamée. Si l'Organisateur est contraint de mettre fin prématurément à l'Action, de la

modifier ou d'y mettre fin en raison du comportement inapproprié de l'un des Participants, l'Organisateur se réserve le droit de réclamer une indemnisation pour tout dommage subi de ce fait.

6. RESPONSABILITÉ

MediaMarkt n'est pas responsable, sans s'y limiter, des erreurs d'impression et de composition sur le site web ou dans d'autres communications, des pannes et/ou des défaillances du réseau, des logiciels et du matériel, ni de toute saisie et/ou traitement incorrect des données de participation ou des dommages causés par ou en relation avec l'Action ou autrement. MediaMarkt exclut toute responsabilité à cet égard.

8. QUESTIONS/PLAINTES

8.1 Avez-vous une question à propos de cette Action ? Veuillez nous contacter via le [Formulaire de contact](#)

8.2 Avez-vous une plainte à formuler au sujet de cette promotion ? Si tel est le cas, veuillez nous contacter via le [Formulaire de contact](#) au plus tard 7 jours après 1 novembre. Les plaintes qui ne sont pas soumises à temps et/ou qui ne sont pas formulées par écrit ne seront pas traitées.

9. DISPOSITIONS FINALES

9.1 Les Participants s'engagent, en cas de plainte concernant l'application ou l'interprétation de l'Action, à trouver d'abord une solution amiable avec l'Organisateur avant d'entreprendre toute autre démarche.

9.2 Si une disposition des Conditions de l'Action est jugée nulle ou invalide, les autres dispositions des Conditions de l'Action resteront en vigueur. MediaMarkt est en droit de prévoir une ou plusieurs dispositions de remplacement qui se rapprochent le plus possible de la nature et de la portée de la disposition nulle ou annulée sans être elle-même nulle ou annulable.

9.3 Aucune partie ayant un rapport avec l'Action ne peut être reproduite ou publiée sans l'autorisation écrite préalable de MediaMarkt.

9.4 Les présentes Conditions de l'Action sont régies exclusivement par le droit belge. Tous les litiges découlant des présentes Conditions de l'Action qui ne peuvent être réglés seront soumis au tribunal compétent de Bruxelles, Belgique.